

CHEFS D'ENTREPRISE REJOIGNEZ-NOUS !

QUI SOMMES NOUS ?

La CPME 10 est le 1^{er} réseau de chefs d'entreprise du département, dédié exclusivement aux TPE-PME, tous secteurs confondus : industrie, commerce, artisanat et professions libérales.

Créée depuis 1995 dans l'Aube, sa présidence est assurée par un chef d'entreprise local.

Facilitateurs de votre quotidien, nous valorisons l'échange d'expériences, l'animation du réseau et les actions d'influences.



CE QUE NOUS VOUS PROPOSONS

PARTICIPEZ A DES REUNIONS D'INFORMATION !



La CPME propose à ses adhérents des réunions d'information sur des thèmes variés de la vie de l'entreprise : la motivation d'équipes, la blockchain, l'emploi des travailleurs handicapés, etc ... Toutes ces réunions sont animées par des experts.

FORMEZ-VOUS !



En tant qu'adhérent, vous pouvez bénéficier de formations gratuites, pour vous et vos collaborateurs : formations juridiques (responsabilité pénale du chef d'entreprise, évaluation et prévention des risques professionnels, etc...) et formation sauveteur-secouriste du travail initiale et recyclage.

PARTAGEZ VOTRE EXPERIENCE ET VOTRE SAVOIR !



Grâce à la CPME 10, nos adhérents ont la possibilité de rencontrer et d'échanger avec d'autres membres, experts dans leur métier mais aussi mandataires dans différents organismes : CCI, Juges au Tribunal de Commerce, Conseillers Prud'hommes, etc...

SOYEZ REGULIEREMENT INFORMES !



La CPME 10 s'engage à être le relais auprès de ses adhérents, d'une information filtrée, ciblée et pertinente portant sur l'actualité économique, sociale ou juridique.

RENCONTREZ ET ECHANGEZ AVEC D'AUTRES ADHERENTS !



Afin de rompre l'isolement auquel sont fréquemment confrontés les chefs d'entreprise, la CPME 10 propose des rencontres conviviales. Grâce par exemple à nos « déjeuners CPME », nos adhérents ont la possibilité de rencontrer des acteurs économiques majeurs de notre département. Ces moments permettent la mise en réseau de nos adhérents et favorise les moments d'échange.

DEVENEZ MANDATAIRE !



Un mandataire est un adhérent qui représente les dirigeants de TPE-PME dans différentes instances (CPAM, URSSAF, CAF, Prudhommes ..) Son rôle est essentiel : il est le porte-parole de la CPME et peut exercer concrètement une influence sur la situation des TPE-PME.